

Négocier cette collaboration avec les différents milieux sociaux devient une nécessité.

Toutefois, imaginer pouvoir faire porter à l'école le poids de toutes les questions sociales et de tous les problèmes y relatifs relève de l'utopie. Vouloir institutionnaliser cette approche comporte un grand risque, celui de manquer de moyens nécessaires pour sa concrétisation.

Pour cette raison, la thèse est largement contestée dans les régions rurales et dans les petites écoles.

Dans la même logique, l'assemblée des délégués du SER la rejette.

VOTE thèse 2 :	OUI	NON	ABSTENTION
Acceptée	20	39	7
Jugée importante	62	0	3

Thèse 3

Cette thèse soulève deux questions essentielles.

La première interroge sur les notions de généraliste et de spécialiste.

Le sens attribué à ces termes n'est pas clair pour chacun.

Se pose ici la question de la valorisation de la fonction d'enseignants généralistes.

De la discussion émerge une demande de reconnaissance du statut de généraliste.

La deuxième qui aborde la mobilité professionnelle des enseignants apparaît comme une ouverture bienvenue aux changements de carrière.

Toutefois, conscients de l'impasse professionnelle que représente bien souvent leur métier, les enseignants interrogés demeurent sceptiques sur les réelles possibilités de mobilité.

VOTE thèse 3 :	OUI	NON	ABSTENTION
Acceptée	51	7	9
Jugée importante	56	4	7

Thèse 4

Si l'idée de poursuivre une formation à long terme est largement appréciée, un bémol sérieux intervient, celui du manque d'assurance d'obtenir les conditions-cadres indispensables à sa concrétisation.

Comment la CDIP peut-elle envisager une mise en oeuvre généralisée dans tous les cantons, dotée des ressources nécessaires ?

VOTE thèse 4 :	OUI	NON	ABSTENTION
Acceptée	62	0	3
Jugée importante	64	0	0

Thèse 5

Cette thèse ne soulève aucune opposition.

VOTE thèse 5 :	OUI	NON	ABSTENTION
Acceptée	67	0	0
Jugée importante	55	3	1

Thèse 6

Cette thèse exige qu'au préalable, un travail de définition de l'intégration soit mené pour l'ensemble des enseignants.

Se pose également la question de l'apprentissage des langues à l'école.

En particulier, lorsque cette dernière impose aux élèves migrants l'apprentissage d'une troisième, voire d'une quatrième langue à l'école obligatoire (cf. décision de la CDIP d'avril 2004).

VOTE thèse 6 :	OUI	NON	ABSTENTION
Acceptée	54	5	9
Jugée importante	63	1	1

Thèse 7

Des précisions doivent être apportées sur la notion de service public ou celle d'institution publique. Quel sens ces termes véhiculent-ils ?

Enfin, l'appellation de généraliste et spécialiste se heurte à nouveau à l'incompréhension des participant-e-s.

VOTE thèse 7 :	OUI	NON	ABSTENTION
Acceptée	31	10	21
Jugée importante	56	3	6

Thèse 8

Si les thèses 1 à 7 ont été organisées par les auteurs comme une construction aboutissant à la thèse 8, la grande majorité des déléguées et des délégués du SER ne l'entend pas ainsi. Pour elle, ***la thèse 8 doit passer en tête, chapeauter le tout.*** Par 54 OUI ; 5 NON ; 5 abstentions ; l'assemblée plénière du SER plébiscite ce changement de position de la thèse 8. Elle souhaite la voir figurer en priorité.

VOTE thèse 8 :	OUI	NON	ABSTENTION
Acceptée	68	0	0
Jugée importante	68	0	0

Martigny, le 27 avril 2004

M.-C. Tabin, présidente SER